NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

78 Nº 7 1956

L'annonce à Marie et les annonces de naissance miraculeuses de l'Ancien Testament

Michel ALLARD (s.j.)

p. 730 - 733

https://www.nrt.be/it/articoli/l-annonce-a-marie-et-les-annonces-de-naissance-miraculeuses-de-l-ancien-testament-2375

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

L'Annonce à Marie
et les annonces de naissances miraculeuses
de l'Ancien Testament

Le texte de l'Annonciation, tel qu'il nous est transmis par saint Luc, s'inscrit dans la ligne des annonces de naissances miraculeuses rapportées par les auteurs inspirés. Sans parler de l'annonce à Zacharie, on trouve déjà des annonciations dans l'Ancien Testament. Tout au début de l'histoire d'Israël, trois mystérieux visiteurs prédisent à Abraham et à Sara la réalisation en Isaac des promesses divines (*Gen.*, XVII, 15-22; XVIII, 1-15); et, beaucoup plus tard, au temps des Juges, un «ange du Seigneur» annonce à la mère de Samson la naissance de son fils (*Jud.*, XIII, 1-25).

Il peut être intéressant de comparer ces passages de la Bible pour découvrir, dans le texte de saint Luc, les éléments traditionnels, mais surtout, pour mettre en lumière l'extraordinaire nouveauté du récit évangélique. Nous nous attacherons surtout à la comparaison entre l'annonce à Abraham et l'annonce à Marie.

ABRAHAM (*Gen.*, XVIII, 1-15)	MARIE (*Luc*, I, 26-38)
	— Réjouis-toi, pleine de grâce, le Seigneur est avec toi (v. 28).
— Seigneur, si j'ai trouvé grâce à tes yeux (v. 4).	— Rassure-toi, Marie, car tu as trouvé grâce auprès de Dieu (v. 30).
— Je reviendrai, et voici, ta femme Sara aura un fils (v. 10).	— Voici, tu concevras et enfanteras un fils (v. 31).
— Sara rit en elle-même en disant : « Vieille comme je suis connaîtrais-je encore le plaisir? » (v. 12).	— Comment cela se fera-t-il puisque je ne connais pas d'homme (v. 34)
— Y a-t-il rien qui soit impossible à Dieu? (v. 14).	— Car rien n'est impossible à Dieu (v. 37).
	— Je suis la servante du Seigneur, qu'il m'advienne selon ta parole (v. 38).

Ce qui apparaît dès l'abord, dans cette comparaison des deux textes d'annonce, c'est la place que tient la Vierge Marie dans le dialogue avec le messager céleste. Dans le récit de la Genèse, c'est Abraham qui se précipite aux pieds de ses visiteurs et qui parle le premier; dans le récit de saint Luc, c'est l'ange qui prend la parole pour saluer Marie. Et si nous examinons les autres textes d'annonce, nous n'y trouvons aucun analogue de la salutation angélique, les messagers célestes donnent sans préambules la nouvelle qu'ils sont chargés de transmettre : « L'ange de Yahweh apparut à la femme et lui dit : Voici donc, tu es stérile et sans enfant, mais tu concevras et enfanteras un fils » (*Jud.*, XIII, 3); — « Ne crains point Zacharie, car ta prière a été exaucée, ta femme Elisabeth t'enfantera un fils que tu appelleras Jean » (*Luc*, I, 13). Dans l'annonce à Marie, l'ange Gabriel s'intéresse d'abord à la Vierge, et lui souhaite la joie **messianique avant de lui parler du Fils qu'elle mettra au monde.**

Le dialogue se poursuit alors, et l'ange chasse le trouble de Marie en lui affirmant qu'elle a « trouvé grâce auprès de Dieu ». Cette formule se retrouve presque mot pour mot dans l'annonce à Abraham [1]; mais il est intéressant de souligner que, dans la Genèse, la phrase est dite par Abraham sous forme de prière : « Seigneur, si j'ai trouvé grâce à tes yeux » (*Gen.*, XVIII, 4). Une fois de plus, saint Luc souligne donc par cette simple phrase la grandeur de Marie : elle n'a pas à s'efforcer de « trouver grâce auprès de Dieu », l'ange lui assure que déjà elle est devant Dieu une préférée, une femme choisie. C'est en effet un amour de prédilection qui est souvent signifié par l'expression « trouver grâce auprès de quelqu'un », l'exemple d'Esther le montre bien. Malgré les lois draconiennes qui interdisaient, sous peine de mort, l'accès auprès du roi, sans une invitation de sa part, la princesse juive entre chez son mari : « Et il arriva, lorsque le roi vit la reine Esther debout devant la cour, qu'elle trouva grâce à ses yeux » (*Est.*, V, 2); l'amour du souverain pour sa femme l'a emporté sur toutes les lois du royaume. Comme Esther, Marie peut s'approcher sans crainte du roi céleste, car elle a trouvé grâce auprès de Lui.

Après l'annonce de la naissance de Jésus, vient la question de Marie : « Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme? » (*Luc*, I, 34). Question qui peut paraître étonnante au premier abord, si on la prend au pied de la lettre, Marie affirme ne pas connaître d'homme, alors que saint Luc a pris soin de nous avertir qu'elle était déjà fiancée à Joseph (*Luc*, I, 27). On ne peut donc comprendre la question de Marie qu'en l'interprétant comme une décision de rester vierge, décision portant à la fois sur le présent et le futur [2]. Marie demande donc à l'ange comment concilier la naissance qui lui est annoncée avec sa décision de rester vierge.

Mais pour comprendre le sens de la virginité de Marie, il est éclairant de revenir à la comparaison entre l'annonce à Abraham et le texte de saint Luc. En effet, le schéma commun met en parallèle la question de Marie touchant sa virginité et le manque de foi de Sara fondé sur sa stérilité [3] : « Sara rit en elle-même en disant : Vieille comme je suis, connaîtrais-je encore le plaisir? » (*Gen.*, XVIII, 12). Cela nous conduit à chercher quelle peut être la signification de la stérilité dans l'Ancien Testament.

La stérilité est d'abord considérée comme une malédiction de Dieu : « Si un homme prend la femme de son frère, c'est une impureté; il a découvert la nudité de son frère : ils seront sans enfants » (*Lév.*, XX, 21); la bénédiction divine étant au contraire liée à la fécondité : « Dieu bénit (Adam et Eve) et leur dit : Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre » (*Gen.*, I, 28); « Dieu bénit Noé et ses fils et leur dit : « Soyez féconds, multipliez et remplissez la terre » (*Gen.*, IX, 1); « Si vous écoutez mes ordonnances, si vous les gardez... Tu seras béni plus que tous les peuples; il n'y aura chez toi ni homme ni femme stérile » (*Dt.*, VII, 13, 14).

Cependant, la stérilité, tout en restant un opprobre, tient une grande place

---

1. On la trouve aussi dans l'histoire de la naissance de Samuel, mais Anne semble s'adresser plutôt au grand prêtre Héli qu'à Dieu lui-même : « Que ta servante trouve grâce à tes yeux » (*I Sam.*, 1, 18).

2. Le sens sémitique du verbe « connaître » dans ce passage (cfr *Gen.*, IV, 1, etc.) invite d'ailleurs à retrouver la forme hébraïque rendue par le grec γινώσκω. Cette forme est soit la première personne de l'inaccompli *'êda'*, soit le participe *yôdéa'* (cfr Joüon, *L'Evangile de Jésus-Christ*, commentaire de *Luc*, I, 34), dans les deux cas, il s'agit bien d'une affirmation portant à la fois sur le présent et sur le futur.

3. On trouve de même, dans l'annonce à Zacharie, une objection semblable, fondée sur la stérilité : « A quoi le reconnaîtrai-je, car je suis vieux et ma femme est avancée en âge » (*Luc*, I, 18).

dans l'histoire du peuple de Dieu. Sara est stérile (*Gen.*, XVI, 2); Rebecca est stérile (*Gen.*, XXV, 21); Rachel est stérile (*Gen.*, XXIX, 31); la mère de Samson est stérile (*Jud.*, XIII, 2); la mère de Samuel est stérile (*I Sam.*, I, 5); enfin, Elisabeth est stérile (*Luc*, I, 7).

Que signifie cette insistance de l'Ecriture? Le sens en est sans doute donné par saint Paul dans l'Epître aux Galates : « Il est écrit qu'Abraham eut deux fils, l'un de l'esclave, l'autre de la femme libre. Mais celui de l'esclave était l'enfant de la chair, celui de la femme libre, l'enfant de la promesse » (*Gal.*, IV, 22). La stérilité serait alors liée à la promesse, puisque Sara était stérile. Mais n'est-il pas paradoxal que la promesse faite « à la descendance » (*Gal.*, III, 16), et annonçant une multiplication charnelle du peuple de Dieu, soit liée à la stérilité de la femme? Les textes de la Bible nous permettent de résoudre cette contradiction apparente en nous montrant que la stérilité est, pour la femme, prise de conscience de son néant, et, pour Dieu, manifestation de sa Toute-Puissance.

Sur le plan humain, la stérilité attire au lieu de repousser : Rachel et Anne sont stériles, mais elles sont aimées de leur mari, elles sont les préférées (*Gen.*, XXIX, 30; *I Sam.*, I, 5). La stérilité de la femme provoque un amour plus grand, comme si le mari voulait compenser la tare physique de sa compagne. Mais, sur le plan religieux, si la stérilité attire aussi les préférences de Dieu, c'est pour d'autres raisons. C'est que la stérilité range la femme, qui en est atteinte, parmi ces « pauvres de Yahweh » dont la Bible nous parle si souvent. Il est à noter, en effet, que la mère de Samuel se place elle-même dans cette catégorie : en parlant de son affliction, elle emploie le mot hébreux *'ani*, un des termes qui désignent les « pauvres » (*I Sam.*, I, 11). Non point que la stérilité — pas plus que la pauvreté —, ne soit en principe agréable à Dieu, mais elle est quand même un don de Dieu [4], elle est une épreuve sanctifiante, elle oriente la femme vers une foi plus grande en Dieu seul. L'exemple de la mère de Samuel est le plus significatif en ce sens : « L'âme pleine d'amertume, elle pria Yahweh et versa beaucoup de larmes, et elle fit vœu en disant : Yahweh des armées, si vous daignez regarder l'affliction de votre servante » (*I Sam.*, I, 11). La stérilité conduit à une ouverture plus grande à la volonté de Dieu, à une prière plus humble. On trouve ici, dans le cas particulier de la stérilité, ce qui est vrai pour les « pauvres » en général. Comme l'écrit M. Gelin : « Le « pauvre » est devenu le client de Yahweh. La « pauvreté » a dit une puissance d'accueil à Dieu, une ouverture à Dieu, une disponibilité devant Yahweh, une humilité devant Dieu [5] ».

Traduction concrète de l'impuissance radicale de l'homme à réaliser le plan de Dieu, la stérilité permet la manifestation de la Toute-Puissance divine. Car c'est Dieu qui rend la fécondité : « Dieu se souvint de Rachel, il l'exauça et la rendit féconde » (*Gen.*, XXX, 22). Le Psaume 113 qui exalte la grandeur de Dieu et sa gloire universelle se termine par ce verset : « Il assied la stérile en sa maison, mère en ses fils heureuse ». Isaïe va même plus loin et chante « l'amour éternel » de Yahweh qui délivre de la stérilité : « Réjouis-toi, stérile, toi qui n'enfante pas, éclate de joie et d'allégresse, toi qui n'as pas été en travail, car les fils de l'esseulée [6] sont plus nombreux que les fils de la femme mariée, dit Yahweh » (LIV, 1-2).

4. C'est, en effet, Dieu lui-même qui rend stérile : son mari « aimait Anne, et Yahweh l'avait rendue stérile » (*I Sam.*, I, 5).

5. Gelin, *Les pauvres de Yahweh*, Paris, 1953, pp. 28, 29.

6. Nous traduisons « esseulée » et non « délaissée ». Le mot hébreux *šômémah* n'a en effet pas le même sens que le mot *'aṣûbah* qui lui signifie « délaissée », cfr v. 6 *Sômémah* signifie « désert », c'est un adjectif employé en particulier **pour qualifier la terre déserte que l'eau ne vient pas féconder. Et le parallélis-**

Cependant, bien qu'elle permette à la femme de s'ouvrir à l'action divine, et à Dieu de manifester sa Toute-Puissance, la stérilité reste une tare imposée du dehors comme un opprobre lié par la loi à certaines fautes. Tout se passe comme si Dieu était obligé de s'imposer à sa créature pour qu'enfin elle reconnaisse son néant et accepte l'initiative de son Seigneur.

Marie, dans son Magnificat, reprenant la parole d'Anne « Respexit humilitatem ancillae suae » (*Luc,* I, 48), se rattache aux « pauvres de Yahweh », et plus particulièrement au groupe des femmes méprisées pour leur stérilité. Elle souligne ainsi que tout lui vient de Dieu, mais sans doute veut-elle aussi mettre sa virginité en continuité avec la stérilité des femmes du peuple élu qui l'ont précédée. Et en effet, si la virginité est bien plus même qu'une stérilité voulue et choisie délibérément, elle reste une stérilité. Et l'on comprend que, dans un peuple comme le peuple juif où la descendance, et spécialement la descendance mâle, a une telle valeur religieuse, la stérilité, même volontaire, reste une tare suscitant l'humiliation [7].

Cependant, la virginité de Marie, choisie délibérément, montre une fois encore la grandeur de la Vierge et la place de son initiative personnelle dans le plan de Dieu. La stérilité n'était qu'une tare physique avant d'être assumée dans la prière, la virginité est dans son principe même un acte pleinement humain par lequel Marie se dévoue à Dieu.

Enfin, dernier parallèle entre l'annonce à Abraham et l'annonce à Marie. Les messages célestes se terminent tous les deux par une affirmation de la Toute-Puissance divine : « Rien n'est impossible à Dieu » (*Gen.,* XVIII, 14; *Luc,* I, 37).

Puis le récit de saint Luc se clôt par le départ de l'ange. Mais contrairement à ce qui se passe dans les autres annonciations où l'ange s'éloigne dès la fin de son message (*Gen.,* XVIII, 16; *Jud.,* XIII, 20; *Luc,* I, 21), Gabriel reste encore devant Marie et c'est elle qui parle la dernière pour donner son accord.

La comparaison du texte de saint Luc avec les annonces de naissances miraculeuses dans l'Ancien Testament met en lumière la continuité de l'initiative de Dieu qui dépasse toujours l'attente de sa créature; mais aussi le rôle tout à fait exceptionnel de Marie en face de cette initiative divine. Ce rôle exceptionnel est marqué par le salut de l'ange, puis il nous est expliqué par les deux paroles de Marie : « Je ne connais pas d'homme », « Voici la servante du Seigneur ». Dans ces deux paroles apparaît en effet toute l'originalité du rôle de Marie par rapport aux femmes de l'Ancien Testament. Alors que celles-ci subissaient l'opprobre de la stérilité, puis, reconnaissant leur néant et la Toute-Puissance de Dieu, s'ouvraient à la prière; Marie choisit l'opprobre, ou plutôt elle choisit Dieu malgré l'opprobre. Sa virginité est obéissance dans la foi parfaite, mais elle est en même temps choix personnel, collaboration effective à l'œuvre de Dieu. Les femmes stériles de l'Ancien Testament collaboraient à l'œuvre de Dieu dans l'ordre de la nature, Marie a renoncé dès l'abord à ce plan naturel, et c'est dans l'ordre de la foi qu'elle s'offre tout entière.

Fourvière. Michel ALLARD, S. J.

---

me confirme cette traduction. Le terme *bᵉ'ûlah* qui fait antithèse signifie en effet « femme mariée », cfr *Dt.,* XXII, 22 : « Si l'on trouve un homme couché avec une femme mariée » (*bᵉᵉ'ûlah*). Si bien que l'on peut voir peut-être dans ces versets d'Isaïe un pressentiment de la fécondité merveilleuse de la Vierge Marie.

7. C'est pourquoi, nous n'hésiterions pas à traduire ταπείνωσις par « humiliation ». M. Gelin, sans adopter cette traduction, montre bien que le sens d'« humilité » n'est pas encore courant à l'époque de la rédaction des Evangiles (*op. cit.,* pp. 127, 128).